

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MERCREDI 24 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie (*procuration d'E. NOUVELLET*) – RETIF Jean-Philippe (*procuration de J. GUION*) – BOIREAU Christophe (*procuration de Marie-Christine RICHER*) - LEBEAUPIN Christophe - POIRIER Jean-Marc (*procuration de S. SAINT-JEAN*) - RAIMBAULT Fabrice - HERVE Véronique - LAMBERT Philippe.

EXCUSES : MM. RICHER Marie-Christine (*procuration à C. BOIREAU*) - NOUVELLET Elisabeth (*procuration à M. SEYEUX*) - GUION José (*procuration à J.P. RETIF*) - DANGUY Dominique - SAINT- JEAN Stéphanie (*procuration à J.M. POIRIER*).

ABSENTES : MM. DE BRITO Maria-Rosa – PLANCHENAULT Florence.

SECRETARE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Pas de remarque sur le compte rendu du dernier conseil.

❶ ECOLE

Suite à la réunion du Conseil Municipal du 12 juillet ou le Conseil Municipal a voté en faveur du nom de l'Ecole « Ecole Simone Veil » et après avoir reçu la réponse favorable des enfants de Mme Simone VEIL, le Conseil Municipal peut donc valider par délibération ce nom. Un panneau sera installé sur la façade de l'école (même style que la salle G. Lair) suivi d'une inauguration. Une invitation sera adressée à la famille.

❷ RESTAURANT SCOLAIRE

Suite à une visite surprise de la société Convivio au restaurant scolaire, un rapport a été établi et adressé à la Mairie. Plusieurs remarques ont été faites et seront à appliquer. Une rencontre avec l'agent communal va être programmée.

❸ MISE EN PLACE DU RIFSEEP

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) et qui remplace le régime indemnitaire actuel, à l'instauration de l'entretien professionnel et à l'adoption des autorisations d'absences pour événements familiaux. Les projets de délibérations ont reçu l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion lors de sa séance du 11 décembre dernier.

❹ BIBLIOTHEQUE

Les responsables de la bibliothèque demandent une salle plus grande. Il n'y a pas de salle de libre pour l'instant. Le conseil propose de stocker les livres dans la salle aménagée au 1^{er} étage de la Mairie.

❺ CHALLENGE AGGLO

La commune peut, si elle le souhaite, participer au challenge des élus de l'Agglo. Ce sera étudié à la prochaine réunion de conseil.

❻ SALLE DES FETES

Il serait nécessaire de prévoir des aménagements à la salle des fêtes :

- installer une lumière extérieure pour accéder au container à verre
- installer des étagères dans la chambre froide
- acheter un frigo pour le bar en remplacement des deux autres.
- faire une étude pour effectuer des travaux sur la scène.

7 COMMERCE

Il n'y a pas de nouvelle concernant le commerce. Un nouveau courrier va être envoyé à M. Brault pour qu'il enlève son bâtiment mobile situé chez lui Chemin du boulevard.

8 ECLAIRAGE PUBLIC

Quelques candélabres ne sont toujours pas réparés. Un nouveau rappel va être fait au SIEMML pour résoudre ces problèmes. M. POIRIER demande si le City stade pourrait être éclairé pour y faire des entraînements de foot quand le stade n'est pas praticable. Le SIEMML ou la société NERUAL vont être contactés.

9 CURAGE DES FOSSES

Un programme de curage de fossés va être réalisé sur plusieurs années. Un budget va être proposé lors de la prochaine réunion de conseil et ainsi définir les priorités.

10 QUESTIONS DIVERSES

⇒ TIG : Un TIG est actuellement à travailler sur la commune. Il a 150 heures à effectuer.

⇒ Circuit pédestre : le circuit pédestre entre Blou et Neuillé est reconnu d'intérêt communautaire. Le balisage sera pris en charge par l'Agglo et l'entretien par la Commune.

⇒ Club des Jeunes il semblerait qu'un nouveau bureau soit constitué. Il serait opportun que la municipalité qui fournit le local en soit informée. Un courrier va être envoyé.

⇒ Boite à livres : il faut réfléchir à trouver le lieu pour créer une boite à livre.

⇒ Cimetière : la première tranche des travaux a été réalisée.

⇒ Vœux Municipalité : M. BOIREAU fait plusieurs remarques concernant la cérémonie des vœux (diaporama, discours, nettoyage de salle). Il souhaiterait que les prévisions de travaux de l'année suivante soient évoquées lors de la réunion de conseil municipal de décembre

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.